Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20261112-2026_13_04-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Morgane BERNARD, 1ère adjointe - M. Éric BRANDILY, 2ème adjoint - Mme Céline DÉSIDE, 3ème adjointe - M. Alain BRARD, 4ème adjoint - Mme Carole LEBULANGER, 5ème adjointe - M. Loïc MAUFRAIS - M. Olivier BLEUZÉ - M. Lawrence BARBIER - Mme Jessica MARCET - M. Jacques BERNARD - Mme Anne-Laure DIDELOT - Mme Alyssa PERMAL - M. Logan MAHEU - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE.

Etaient absents : Mme Alexandra MARTA - M. Christian BONIFAS.

Quorum : 17

Pouvoirs : Mme Alexandra MARTA à Mme Jessica MARCET,
M. Christian BONIFAS à Mme Isabelle LECORVAISIER.

Secrétaire de séance : M. Alain BRARD a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 3 novembre 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 3 novembre 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 12 novembre 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 26 octobre 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-13-04

Objet : Mise à disposition d'un local au port

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande formulée par Mme Frédérique LAUNAY, exploitante du food truck « Chez Fred », d'utiliser un local de 4.28 m² situé dans le bâtiment sanitaire du port d'Évran pour :

- le stockage de boissons sans alcool en canettes,
- l'installation et l'utilisation d'un réfrigérateur et d'un lave-verres ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **APPROUVE** la mise à disposition d'un local de 4.28 m² situé dans le bâtiment sanitaire du port à Mme Frédérique LAUNAY, exploitante du food truck « Chez Fred », selon les conditions ci-dessous :
  - ✓ Durée : 3 ans, pour des périodes d'occupation allant du 1er avril au 20 septembre de chaque année
  - ✓ Conditions financières : 200 € par an
- **DIT** qu'une convention de mise à disposition sera établie,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention,
- **DIT** que le recouvrement de cette recette sera effectué via un titre de recettes,

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20261112-2026_13_04-DE

- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Comptable Public assignataire.

Fait à Evran, le 13 novembre 2026

Alain BRARD,
Secrétaire de séance

Patrice GAUTIER,
Maire